

1866.

branlable dans ses refus <sup>(1)</sup>. Le 29 août, l'Impératrice quitta Paris brisée de douleur, fit une visite à Bruxelles, séjourna quelques jours à Miramar, et vers la fin du mois de septembre, se rendit à Rome implorer le secours du Saint-Père. Elle n'avait pu résister à tant d'angoisses, et ce fut au Vatican qu'elle donna les premiers signes de la maladie mentale qui devait éteindre cette intelligence si remarquable.

L'impératrice Charlotte remit à l'empereur Napoléon le mémoire suivant <sup>(2)</sup> :

Mémoire  
de l'empereur  
Maximilien  
à l'empereur  
Napoléon.

« M. le ministre de France, à Mexico, a fait parvenir à l'empereur Maximilien la lettre de S. M. l'empereur Napoléon, et le mémoire qui y était joint.

« La lecture attentive de ce mémoire n'a pas laissé que de surprendre douloureusement l'Empereur, non pour sa conclusion, mais pour la nature des motifs que l'on a cru devoir alléguer pour justifier cette conclusion.

« On lit tout d'abord dans le mémoire, que « la France a acquitté loyalement les charges qu'elle avait acceptées dans le traité de Miramar. »

« On ajoute « qu'elle n'a reçu que bien incomplètement du Mexique les compensations équivalentes qui lui étaient promises. »

« Il importe de fixer son attention sur ce point. Le traité de Miramar conférait l'autorité de commandant en chef de l'armée mexicaine au commandant du corps expéditionnaire, et l'investissait ainsi du pouvoir et, par conséquent, de l'obligation de pacifier le pays. La raison refuse d'admettre que le gouvernement de S. M. l'empereur Napoléon, qui déclare encore aujourd'hui que son appui était acquis pour la fondation d'un gouvernement régulier et

<sup>(1)</sup> Dans une de ses visites, l'Impératrice lui aurait dit avec vivacité : Eh bien ! nous abdiquerons. — Abdiquez ! répondit froidement l'Empereur. L'Impératrice comprit alors que tout espoir était perdu.

<sup>(2)</sup> Le texte en est donné dans l'ouvrage intitulé : *L'Intervention française au Mexique*. — In-8°, Paris, Amyot, 1868. — L'auteur anonyme, M. Léonce Détréyat, lieutenant de vaisseau, avait été attaché au cabinet de l'empereur Maximilien et avait accompagné l'impératrice Charlotte dans son voyage.

1866.

fort au Mexique, la raison et l'équité refusent d'admettre, qu'il crût qu'un gouvernement pouvait devenir régulier et fort au Mexique, c'est-à-dire acquitter ses charges réciproques, sans que la pacification fût effectuée. Sans la paix, en effet, il est bien clair qu'on ne peut espérer ni budget en équilibre, ni augmentation des ressources financières.

« Les fonds provenant des deux emprunts ont été engioutis en grande partie dans cette guerre civile, et il faut en imputer les conséquences au commandant en chef de l'armée franco-mexicaine qui, par son inaction d'une année, a fini, il faut le dire, par laisser les dissidents se rendre maîtres aujourd'hui de plus de la moitié du pays.

« Personne n'ignore qu'au Mexique les douanes maritimes sont l'élément le plus productif des recettes. Or, ces douanes sont ruinées, depuis un an, par suite de l'interruption des communications avec les marchés de l'intérieur, et ces communications sont occupées par les dissidents. En ce moment même, les douanes de Matamoros, Minatitlan, Tabasco, La Paz, Huatulco, sont aux mains des ennemis de l'Empire. Celles de Tampico, Tuxpan, Guaymas, Mazatlan, Acapulco, sont improductives, car ces ports sont étroitement bloqués par les juaristes, et les commerçants désespérés sont réduits à s'expatrier. Peut-on raisonnablement obtenir l'équilibre des recettes et des dépenses quand, à mesure que la guerre civile se prolonge, les ressources diminuent ? Le gouvernement, réduit à la seule douane de Vera-Cruz, peut-il faire face aux lourdes charges que lui assigne le traité de Miramar ? Ce serait faire injure à l'esprit d'équité du gouvernement français et douter de sa bonne foi que de le supposer ; car, sur un budget de recettes de dix-neuf millions de piastres <sup>(1)</sup>, on sait que les douanes maritimes doivent fournir onze millions.

« Oui, sans doute, par la convention de Miramar, le Mexique s'est engagé à payer l'entretien du corps expéditionnaire, ses

(1) Résumé des recettes nettes de l'empire mexicain pendant l'année 1865 :

DOUANES MARITIMES.		Piastres.
Du golfe . . . . .		7,632,005 73
Du Pacifique . . . . .		2,988,786 61
DOUANES DE L'INTÉRIEUR.		
Droits sur la consommation (alcabalas), papier timbré,		
péages, diverses branches . . . . .		6,941,960 24
Contributions directes . . . . .		1,538,382 62
TOTAL . . . . .		19,101,135 20
La douane de Vera-Cruz entre dans ce total pour la somme de		4,878,735 46

1866.

frais de guerre et d'occupation, mais il n'entendait nullement que cette occupation fût seulement du tiers ou de la moitié du pays, et il ne pouvait pas prévoir que les seuls transports de guerre à la suite des colonnes qui ont quatorze fois occupé, puis évacué le Michoacan, cinq fois Monterey, deux fois Chihuahua, se monteraient à seize millions de francs ! Le gouvernement impérial mexicain ne pouvait pas prévoir, et il n'aurait pu admettre, qu'au bout de trois ans d'une guerre ruineuse, le commandant en chef de l'armée franco-mexicaine, forte de cinquante mille hommes, n'aurait pas encore réduit à l'obéissance les riches provinces de Guerrero, de Tabasco, de Chiapas, où pas un soldat français n'a paru. Il ne pouvait pas supposer surtout qu'après ces trois années de guerre, grâce à l'inaction du commandant en chef ou à ses dispositions, tous les vastes Etats du Nord seraient retombés sous le joug des juaristes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour se convaincre de cette déplorable situation militaire, et de l'injustice notoire qu'il y a à reprocher au gouvernement impérial mexicain de n'avoir pas suffi aux exigences du traité de Miramar. Le commandant en chef a privé ce gouvernement de ses ressources les plus indispensables, en n'achevant pas l'œuvre de la guerre. C'est un fait que nous devons constater, parce qu'il n'a pas dépendu de nous d'en supprimer les conséquences.

« Lors de la fin de la guerre civile aux Etats-Unis, l'empereur Maximilien pensa qu'il était de son devoir de rappeler sérieusement au commandant en chef, la nécessité de déployer la plus grande activité pour terminer la pacification. Le maréchal est resté sourd à toutes ces exhortations, et il a abandonné des provinces entières pour retirer ses troupes qui restèrent pendant de longs mois dans une inaction fatale. Le 10 novembre 1865, l'Empereur lui écrivait : « Je reçois des nouvelles de Monterey qui me font connaître les graves inconvénients qu'entraîne l'évacuation de cette place importante par les troupes françaises. En général, je crois qu'il faut éviter d'abandonner ces grandes villes du Nord qui, d'abord occupées, puis laissées à elle-mêmes, sont tombées de nouveau entre les mains de nos ennemis ; ces alternatives ont le grave danger de faire perdre confiance aux habitants, et de mettre sous les yeux de nos voisins des scènes fâcheuses qui peuvent tromper l'opinion aux Etats-Unis. Il me paraît d'autant plus nécessaire de faire réoccuper Monterey par les troupes françaises, que, de là, elles peuvent porter aide et secours au brave général Mejia, dont la position ne laisse pas d'être difficile à Matamoros. »

« Le 4 décembre de la même année, Sa Majesté insistait de nou-

1866.

veau sur cette question : « Je viens de recevoir, écrivait-elle, les nouvelles les plus fâcheuses du Sinaloa et du département de Mazatlan. Les populations de ces contrées ne peuvent se rendre compte du motif qui fait partir les troupes françaises avant que des corps mexicains, bien organisés, puissent les remplacer. Elles voient avec terreur Corona rentrer d'un seul coup en possession de tout le pays soumis ; leur confiance est donc profondément ébranlée, et cette fatale mesure nous fait perdre dans l'esprit public plus qu'une défaite éclatante, car elle semble indiquer que le gouvernement, lui-même, n'a pas foi dans l'avenir. »

« Dans une lettre, en date du 17 décembre 1865, l'Empereur signalait au maréchal l'urgence d'occuper le port de la Paz, capitale de la basse Californie, pour empêcher que cette importante Péninsule, qui ferme le golfe ou mer de Cortès, ne fût envahie par les flibustiers américains, et afin de l'enlever aux dissidents. Le commandant en chef écrivit aussitôt :

« Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Majesté m'a adressée, à la date de ce jour, au sujet de la contre-révolution qui vient d'éclater à la Paz, capitale de la basse Californie. Aussitôt que ces faits sont parvenus à ma connaissance, j'ai donné l'ordre à l'amiral Mazères, qui commande la division navale sur la côte du Pacifique, de prendre une compagnie française à Mazatlan et de se rendre à la Paz pour y rétablir l'ordre. » La compagnie française n'a jamais paru à la Paz, et la basse Californie reste toujours au pouvoir des ennemis de l'Empire.

« Le maréchal a lui-même reconnu la vérité de ces faits, puisque, en janvier 1866, il a annoncé que l'inaction de ses troupes allait cesser et que « bientôt l'Empereur verrait que ce n'était pas « la question militaire qui devait le préoccuper le plus ». La réalité est venue malheureusement démontrer que cette promesse solennelle resterait à l'état de lettre morte.

« A différentes reprises, le commandant en chef a prétendu expliquer les résultats déplorables de son attitude, en se plaignant de quelques autorités infidèles. Ce reproche a trouvé un écho dans le mémoire. Cependant il sera facile de faire voir son peu de fondement. Le 2 décembre 1865, l'Empereur demandait au maréchal des notes sur tous les fonctionnaires mexicains ; le 6 janvier 1866, il lui écrivait : « J'attends de vous, par le retour de ce courrier, les noms des autorités qui vous paraissent déloyales et qu'il faut révoquer, car je veux mettre à votre disposition tous les moyens qui sont en mon pouvoir. Je remplacerai ces autorités par celles qui auront votre confiance. Vous insistez sur le paiement régulier

1866.

des troupes ; à ce sujet, il faut remarquer que mon gouvernement a fait tout ce qui était possible ; il a été jusqu'à laisser de côté les améliorations les plus nécessaires dans les services civils, pour consacrer exclusivement toutes ses ressources à l'armée. C'est l'armée qui absorbe seule toutes les rentes de l'État, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les comptes du ministère d'Hacienda pour s'en assurer. »

« Le 10 janvier, le commandant en chef désigna trois fonctionnaires et le ministère comme n'ayant pas sa confiance. L'Empereur lui fit part, deux jours après, de sa décision : « En attendant que le travail complet que vous me promettez me soit parvenu, disait Sa Majesté, je porte à votre connaissance que les trois personnes que vous citez ont été relevées de leur emploi. » Le 5 mars suivant, le ministère fut changé !

« On a reproché également au gouvernement impérial mexicain de n'avoir pas marché exclusivement avec un certain parti et d'avoir tenté une œuvre de conciliation. Mais ignore-t-on que c'est là la politique conseillée au début par les généraux français eux-mêmes ? Le général Castagny écrivait au maréchal, le 30 août 1864 : « Les populations de la frontière du Nord sont énergiques, laborieuses, industrielles et libérales. Elles accepteront l'Empire sans difficulté, pourvu qu'on ne froisse pas trop durement leurs convictions. » Le maréchal disait lui-même à Sa Majesté, dans une communication en date du 29 décembre 1864 : « Les tendances cléricales du général Mejia et du général Lopez, et l'esprit généralement libéral de toute la population du Nuevo-Leon et du Tamaulipas réclament des fonctionnaires éclairés et qui puissent, par leur influence, contrebalancer, sinon dominer celle des commandants militaires sus-nommés. » On voit donc que les conseils, ou les insinuations des chefs de l'armée française les plus autorisés par leur position, montrent que l'Empereur a eu, dans sa ligne de conduite politique, des complices en dehors de son entourage personnel, dont on lui a fait si souvent un reproche.

« Parmi les autres griefs que l'on s'est cru en droit d'adresser au gouvernement impérial mexicain, il en est un d'une nature plus grave. On a dit et on répète : Les finances du Mexique sont en désarroi ; le système sur lequel elles sont basées est défectueux ; les hauts fonctionnaires et les employés chargés de la gestion des intérêts du trésor sont incapables ou improbés. Loin de faire un effort pour remédier au mal, l'Empereur a fermé l'oreille aux meilleurs conseils, et a systématiquement éloigné de lui les Français qui auraient pu lui prêter un concours utile.

« Voilà l'accusation.

1866.

« Voici les faits :

« Si la situation financière est mauvaise, quand a-t-elle été bonne ? Ce n'est certes pas lors de l'inauguration de l'Empire, car M. Budin, commissaire extraordinaire des finances, écrivait au nouveau souverain, à la date du 11 juin 1864 : « Les ressources ont été, dès le début, fort restreintes, elles le sont encore. Les agents du gouvernement précédent emportent, en fuyant devant l'intervention, les archives et les rôles des bureaux financiers ; ils créent ainsi de sérieux embarras à l'administration installée par le général en chef. Les mêmes choses se passent d'ailleurs de la même manière dans l'intérieur ; avant de faire des recettes, les agents nouveaux sont obligés d'en créer les titres. »

« Avait-on du moins jeté les bases d'un plan financier qui pût développer les ressources ? Non ; on avait vécu au jour le jour. En présence d'un pareil état de choses, la surprise de l'empereur Maximilien avait été extrême, et il s'en expliqua franchement à l'honorable M. Fould : « En arrivant au Mexique, lui écrivait-il, le 9 août 1864, j'ai cru que l'intervention française aurait tout préparé pour me mettre à même d'apprécier la véritable situation financière, et qu'il ne me resterait qu'à décréter les moyens d'y faire face et d'appliquer, avec la coopération intelligente des fonctionnaires de votre département mis à ma disposition, le système financier français modifié suivant les exigences du pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Tout est à faire. »

« Quelques semaines se passèrent en tâtonnements. Enfin, M. Corta, député au Corps législatif, vint au Mexique. Sa droiture, son esprit de conciliation, sa profonde entente des affaires, persuadèrent à l'Empereur qu'il avait trouvé l'homme qu'il cherchait pour améliorer les finances du pays. Il écrivit donc à M. le duc de Morny, le 9 août 1864 : « M. Corta me donne en toute circonstance des preuves de ses hautes qualités administratives et financières. Il a su gagner les sympathies des Mexicains ; sa coopération m'est donc nécessaire.

« J'aurais voulu lui confier immédiatement la direction officielle du ministère des finances ; mais j'ai rencontré, chez cet honorable député, une résistance fondée sur la position qu'il occupe dans le parlement français. La solidarité qui existe entre nos deux gouvernements me fait penser que cette incompatibilité n'existe pas. La mission confiée à M. Corta ne sera terminée que quand il pourra assurer à ses collègues que le pays offre, avec les ressources nécessaires, des garanties d'une organisation financière capable d'en assurer la réalisation, »

1866.

« Est-ce là le langage d'un homme qui s'aveugle de parti pris ? Après la rentrée en France de l'honorable M. Corta, M. Bonnefons vint prendre la direction de la mission financière française. L'Empereur lui offrit, comme à son prédécesseur, le portefeuille des finances. Si M. Bonnefons crut devoir en décliner l'acceptation, son refus est là du moins pour témoigner des loyales intentions de Sa Majesté. Nous le transcrivons : « Je suis profondément touché de la confiance que m'a témoignée Votre Majesté, sans me connaître. Mais je la supplie de me permettre de lui dire, avec une respectueuse déférence, que je ne puis, dans mon ignorance si complète des hommes et des choses de ce pays, accepter les offres si flatteuses qu'Elle a daigné me faire. »

« L'Empereur ne se découragea pas, et, sur sa demande, M. le conseiller d'Etat Langlais se rendit au Mexique. Ses vues furent de suite les siennes, et, le 30 septembre 1865, un décret impérial investit M. Langlais d'attributions supérieures à celles des ministres, et presque dictatoriales. Toutes les dépenses furent soumises à son examen, et dès qu'il eut présenté son plan de réformes, il fut adopté sans aucune modification, et consacré par les lois et décrets insérés au journal officiel du 12 février 1866.

« Enfin, après l'irréparable perte de cet homme d'Etat éminent, Sa Majesté ne désespéra pas et demanda à Paris un successeur à M. Langlais. Cette demande est restée sans résultat.

« Tel est l'exposé succinct et vrai de la conduite tenue envers les agents financiers et les hommes d'Etat que la France a envoyés au Mexique. Nous ajouterons ici une réflexion.

« Ce n'est pas tout que d'avoir un bon financier dans ses conseils ; il faut encore que des perturbations violentes ne viennent pas à chaque pas le contrecarrer et détruire ses combinaisons. Il ne faut pas surtout qu'une guerre, conduite mollement et qui traîne en longueur, vienne à chaque instant empêcher l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Le 12 janvier 1866, l'Empereur disait au commandant en chef : « Quant aux besoins des troupes nationales qui se trouvent en partie dépourvues de vêtements et d'équipements, personne n'en souffre autant que moi, moralement et physiquement ; malheureusement, cette guerre intérieure, par sa durée, absorbe tous les revenus de l'Etat à elle seule. Néanmoins, je suis résolu à faire tous les sacrifices pour coopérer à sa fin si impatientement attendue par l'opinion publique du pays et de la France, et je viens de donner l'ordre d'acheter des armes et des vêtements dans la limite de nos ressources. »

« On impute au gouvernement impérial mexicain de n'avoir

1866.

point pressé l'organisation d'une armée nationale. Mais ignore-t-on que le commandant en chef était chargé de la former et investi de tous les pouvoirs nécessaires ? Enfin, lorsque son abstention fut évidente, l'Empereur lui écrivit, le 5 avril 1865, qu'il confiait l'organisation d'une brigade modèle au général comte de Thun, et qu'en conséquence, il était nécessaire de réunir à Puebla les éléments et les cadres de cette troupe. Ils furent réunis en effet, mais ils n'avaient pas encore les premiers liens de leur formation, que le commandant en chef les dispersait dans trois directions différentes pour faire face aux éventualités de la guerre.

« Lorsque, plus tard, M. le ministre de la guerre de Sa Majesté l'empereur Napoléon insista auprès du commandant en chef, pour qu'il pourvût à une organisation des troupes du pays capable de protéger les intérêts français après le départ du corps expéditionnaire, le commandant en chef se détermina à entamer cette œuvre, et il en instruisit l'empereur Maximilien, qui lui donna, de nouveau, des pouvoirs illimités pour la conduire à bonne fin. La lettre suivante du maréchal, datée du 6 juin 1866, en est un témoignage irrécusable : « J'ai reçu, disait-il, la lettre que Votre Majesté m'a adressée le 3 de ce mois, et par laquelle elle daigne investir d'une autorité absolue, pour l'organisation des bataillons de cazadores de Mexico et la réorganisation de l'armée mexicaine, le général chef d'état-major général et l'intendant en chef de l'armée. J'ai communiqué à M. le général Osmont et à M. l'intendant militaire Friant les intentions de Votre Majesté. J'aurai l'honneur de la tenir au courant des résultats qui seront progressivement obtenus. »

« Les officiers généraux désignés ci-dessus se mirent immédiatement à l'œuvre avec un zèle et une intelligence qu'on ne saurait trop louer. Les officiers et soldats de l'armée française répondirent à leur appel avec un empressement bien propre à justifier les espérances qu'on avait conçues de la formation de ces nouveaux corps. Déjà un certain nombre de bataillons de cazadores étaient armés, habillés et équipés, quand arriva la fatale nouvelle du retrait du subside que le maréchal et M. le ministre de France avaient accordé provisoirement comme absolument indispensable.

« Il ne faut donc pas se dissimuler que le maintien de ce subside, jusqu'à la fin de l'année 1867, est la seule garantie pour la constitution de cette armée mexicaine qui, de l'aveu de tous au Mexique, est la seule force capable de protéger les intérêts, aujourd'hui gravement menacés, des résidents étrangers, et que toute autre solution mettra en péril non-seulement les intérêts, mais